

La part des jeunes quittant la formation initiale avec uniquement le brevet des collèges ou sans diplôme a diminué dans les années 1980 et 1990.

Cependant, à la fin des années 2000, 17 % des jeunes sortent de formation initiale sans diplôme ou avec au plus le brevet des collèges, 12 % des 18-24 ans sont des sortants précoces et 10 % des élèves arrêtent l'école avant d'atteindre une classe terminale de CAP-BEP, de baccalauréat ou de brevet professionnel.

Réduire le nombre de personnes insuffisamment instruites et formées est un enjeu politique fort pour notre société. Plusieurs indicateurs sont disponibles afin d'estimer le « faible niveau d'études ».

Le diplôme est un atout important pour une meilleure insertion dans la vie professionnelle, l'un des objectifs cibles de la loi pour l'avenir de l'école de 2005. *A contrario*, sortir sans diplôme de formation initiale peut se révéler être un handicap. À cet égard, les jeunes Français sortent mieux armés du système éducatif initial aujourd'hui qu'hier (*graphique 01*). En effet, la part des sortants non diplômés ou diplômés du seul brevet des collèges a nettement baissé entre le début des années 1980 (plus de 30 %) et la fin des années 2000 (17 % en 2010). La baisse, sensible dans les années 1980 et 1990, provient notamment de l'objectif d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat et du développement de l'enseignement technologique et professionnel.

L'un des objectifs du sommet de Lisbonne de l'année 2000 est de réduire la part des sortants précoces à 10 %. En 2011, 11,9 % des Français âgés de 18 à 24 ans ont quitté leurs études initiales sans diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges et ne sont pas en formation (*graphique 03*). Cette part est relativement stable depuis 2003. Le taux de sortants précoces est plus important chez les hommes que chez les femmes.

Les statistiques scolaires permettent par ailleurs d'évaluer la sortie du système scolaire selon la classe atteinte. Ainsi, la proportion de jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la dernière année du second cycle a diminué entre 2000 et 2005 pour se stabiliser ensuite jusqu'en 2009 aux alentours de 7,5 % (*tableau 02*). En 2010, cette proportion enregistre une hausse, dans un contexte de réforme de l'enseignement professionnel.

Si la France a rattrapé en grande partie son retard, selon un horizon de plusieurs décennies, il reste que le pourcentage de jeunes de faible niveau d'études est stable ces dernières années et demeure supérieur à celui des pays du nord de l'Union européenne et des États-Unis. L'Union européenne vise pour 2020 un pourcentage de « sortants précoces » de moins de 10 % (contre 18 % en 2000 et 13,5 % en 2011).

La sortie de formation initiale est la première interruption de plus d'un an du parcours scolaire. Les reprises d'études après plus d'un an d'interruption ne sont donc pas comptabilisées ici comme de la formation initiale. Pour les jeunes entreprenant un apprentissage sous contrat dans la foulée de leur scolarité, c'est l'interruption de plus d'un an après la fin de celui-ci qui marque la sortie de la formation initiale.

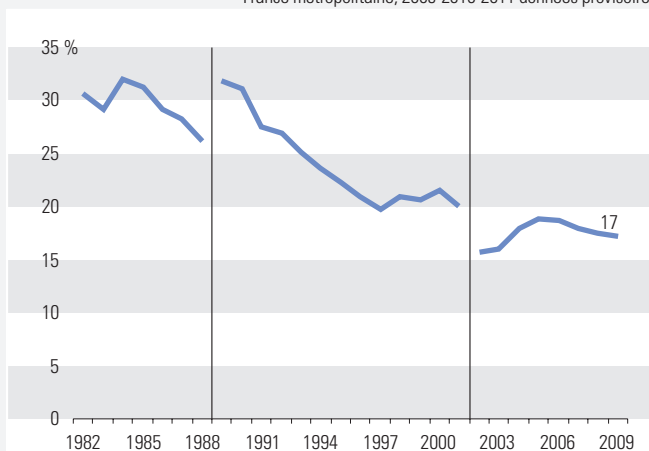
Les « sortants précoces » sont les individus âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire du second cycle. Ils sont estimés ici à partir de l'enquête Emploi de l'Insee.

La réforme de la voie professionnelle est en place depuis la rentrée 2008. L'abandon progressif du parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en deux ans se fait ainsi au profit du déploiement du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.

Sources : MEN-MESR-DEPP, Insee, Eurostat, OCDE
Champ : France métropolitaine, pays de l'OCDE

01 Évolution du nombre de sortants de formation initiale sans diplôme ou au plus le brevet des collèges (de 1982 à 2009)

France métropolitaine, 2009-2010-2011 données provisoires



Lecture : 17 % des jeunes sortants de formation initiale en 2009 ont au plus le brevet des collèges contre 31 % en 1982.

Note : l'enquête Emploi était annuelle jusqu'en 2002, avec des ruptures de séries comme entre 1989 et 1990. Elle est trimestrielle depuis 2003. Les ruptures de séries se retrouvent ici décalées d'un an puisqu'on utilise l'enquête de l'année N + 1 pour observer les sortants d'une année N. Les valeurs de 2002 à 2009 sont des moyennes sur trois années d'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MES-DEPP

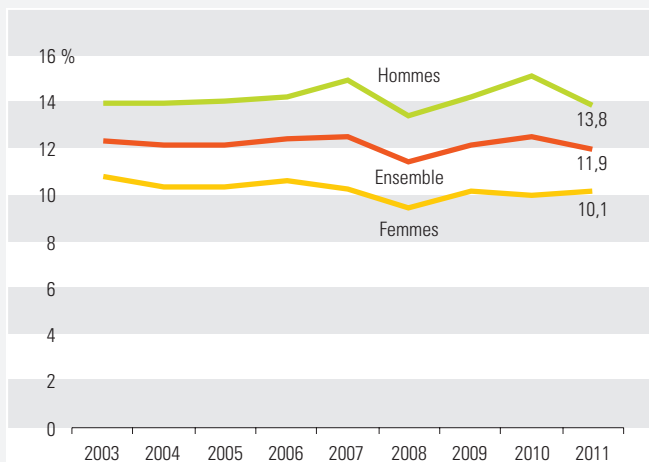
02 Les sorties de l'enseignement secondaire par classe

France métropolitaine

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire						
	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Terminales générales et technologiques	53,8	55,5	55,5	54,1	53,8	54,4	55,0
Terminales professionnelles (bac pro. et BP)	13,1	14,4	14,7	16,0	16,2	17,1	17,8
Total sorties au niveau du baccalauréat	66,9	69,9	70,2	70,1	70,0	71,5	72,8
Première année de bac pro. en deux ans et BP	2,4	2,6	2,9	2,6	2,6	2,1	0,7
Année terminale de CAP ou BEP	21,3	19,9	19,7	19,7	19,9	18,8	16,8
Total sorties au niveau du CAP ou BEP	23,7	22,5	22,6	22,3	22,5	20,9	17,5
Seconde ou première générales et technologiques	2,4	2,0	2,1	2,2	1,8	1,8	1,3
Première professionnelle	-	-	-	-	-	-	2,3
Seconde professionnelle	-	-	-	-	-	0,7	2,4
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	7,0	5,6	5,1	5,4	5,7	5,1	3,7
Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire	9,4	7,6	7,2	7,6	7,5	7,6	9,7
Total des élèves finissant l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MEN-MES-DEPP Systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MEN) et Sifa (effectifs des CFA) ; système d'information Safran (effectifs scolaires du ministère chargé de l'agriculture)

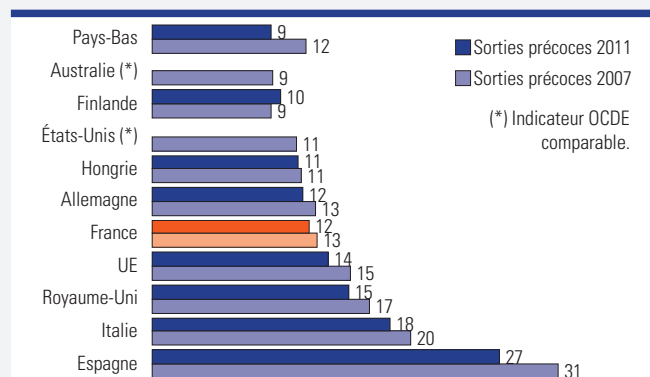
03 Les sorties précoces par sexe



Lecture : en 2011, le taux de sortants précoces est de 11,9 %.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MES-DEPP

Proportions de jeunes de faibles niveaux d'études : comparaison entre pays



Sources : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2011 et 2007 (année entière), OCDE, mêmes enquêtes 2007 (1^{er} trimestre)